



✉ c/o Mme PSALTOPOULOS
8 rue du Maréchal JOFFRE
F- 95390 SAINT PRIX

☎ : +33 1 44 49 49 35 📧 : communication@antab.com 🌐 : www.antab.com

**Procès verbal de l'assemblée générale 2011 de
L'Association Nationale des Techniciens en Analyses Biomédicales.
Vendredi 03 février 2012
Salle de réunion Pasteur RDC.
Hôpital NECKER-Enfants Malades
75015 PARIS**

La séance est ouverte à 17H50 dans la salle de réunion du service de Microbiologie du Groupe Hospitalier Necker – Enfants Malades.

L'assemblée est composée de 38 membres actifs ou représentés.

L'ANTAB compte 127 adhérents à jour de leur cotisation.

Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Claire Ferlet accepte d'être la présidente de séance, Thomas Marson le secrétaire de séance.

L'assemblée adopte ce bureau à l'unanimité.

Rappel de l'Ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapport du secrétaire Général
- Rapport du trésorier
- Questions diverses.

1. Introduction de l'AG et Rapport moral du président par la présidente Evelyne PSALTOPOULOS (discours complet)

« Chers collègues,

Avant tout, je voulais vous dire que nous entrons dans la 10ème année de l'ANTAB et cela grâce à vous et à votre implication personnelle, professionnelle, familiale pour notre belle profession et donc avant tout autre bilan, je voulais vous en remercier.

Vous remerciez de votre fidélité, de votre abnégation et du temps si précieux que vous donnez à notre association. MERCI.

Cette année 2011 a été vraiment une grande année, nous avons ensemble avancé sur de nombreux fronts

Nous avons participé très activement aux divers travaux mis en œuvre pour notre profession :

- Réingénierie des diplômes des auxiliaires médicaux et donc des TLM avec le ministère de la santé ont participé : Philippe Birac, Michel Vignaud, Céline Champagnat.
- Le haut conseil des professions paramédicales notamment dans une des sous commissions des soins médico-techniques, deux axes ont été travaillés cette année :
 - Harmonisation des textes qui régissent notre profession
 - Avis sur la publication des textes législatifs concernant l'ensemble des activités paramédicales et dans le champ de la santé (titulaire E. Psaltopoulos, suppléants Christophe Feigueux et Pierre Ducellier)



✉ c/o Mme PSALTOPOULOS
8 rue du Maréchal JOFFRE
F- 95390 SAINT PRIX

☎ : +33 1 44 49 49 35 📧 : communication@antab.com 🌐 : www.antab.com

- La participation aux travaux et séminaires de l'UIPARM avec en point de mire l'ensemble de la valorisation, la reconnaissance de toutes les professions paramédicales (Pierre Ducellier et Monique Pérennec remplacés par Thomas Marson et Christophe Feigueux)

Cette année est dans la lignée des décisions relatives à l'ordonnance du 13janvier 2010, tous les TLM doivent procéder à l'enregistrement de leurs diplômes auprès des ARS dans le répertoire des professions ADELI

Le formulaire est téléchargeable sur le lien suivant :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_10906.do

Concernant l'obligation d'enregistrement, l'objectif principal est d'obtenir des données démographiques claires sur la profession de TLM et notamment sur ceux qui exercent réellement le métier.

Il n'existe pas d'exercice libéral ni même de mobilisation massive de TLM dans les crises sanitaires connues, mais sait –on jamais...

Je crois que l'un des objets de cet enregistrement est la capacité à terme de suivre l'obligation de Formation Continue et surtout de contrôler les conditions d'exercice.

Pas d'enregistrement pas de droit d'exercice.

Concernant la prise en charge globale de ces déclarations des TLM , le ministère n'a pas mesuré la portée de cette organisation.

Vraisemblablement au sein des structures hospitalières les ARS vont procéder à un relais et proposer une organisation facilitant l'enregistrement des TLM .

L'association nationale tentera, même si ce n'est pas sa vocation, avec ses propres moyens : mise en ligne sur le site, information sur la Newsletter et envoi mail en réseau tentaculaire de faire passer l'information... sans aucune garantie d'exhaustivité.

Il sera nécessaire de relayer les organismes et les centres de formation régulièrement pour que cela se sache et que les personnes concernées s'enregistrent.

Nous pensons qu'il y a 45 000 TLM qui exercent en France et départements Outre-Mer la communication sera difficile.

Concernant les cadres de santé il convient de s'inscrire sur le diplôme TLM initial et sur le diplôme Cadre de Santé.

Pour poursuivre, ce bilan 2011, bien entendu l'ensemble de ces travaux au sein du bureau de l'ANTAB se fait en supplément des activités professionnelles hyper actives de tous les membres et auxquelles il faut ajouter les réunions du Bureau National Exécutif (BNE) de l'ANTAB tous les mois ainsi que les séminaires de travail du samedi toutes les 8 semaines. Choix stratégique que nous avons finalement décidé pour travailler de façon plus efficace, car nous étions souvent épuisés après nos longues journées de travail.

En 2011, nous avons aussi pris part aux activités de l'association européenne des techniciens de laboratoire (EPBS) avec une rencontre en Hollande.

Nous avons été conviés aux Journées Professionnelles de l'AMTAB (Association Martiniquaise des TLM), j'ai eu la chance de pouvoir y participer et voir combien ces journées sont riches et attirent quelques 150 personnes biologistes et techniciens de Martinique et de Guadeloupe. J'ai pu leur faire un bilan des avancées de notre profession.

En quelques mots pour 2012...

1. Nous avons décidé de changer radicalement notre site internet et poursuivre l'édition de newsletter pour la promotion de notre profession et l'information de nos collègues.



✉ c/o Mme PSALTOPOULOS
8 rue du Maréchal JOFFRE
F- 95390 SAINT PRIX

☎ : +33 1 44 49 49 35 📧 : communication@antab.com 🌐 : www.antab.com

2. Nous prenons la décision de nous remobiliser pour qu'une nouvelle édition papier sorte au moins 4 fois dans l'année. Fondée sur l'exercice du métier et sur les thèmes qui nous sont chers, nous l'avons baptisé « **Techlabo.com** ». Le premier exemplaire devrait sortir fin mars 2012.
3. Depuis ce matin nous disposons d'un Numéro SIRET et d'un nouveau Numéro de Prestataire de Formation. Cette nouveauté doit nous permettre de nous libérer définitivement du soutien du Certlap.

Cette année sera aussi une année FESTIVE, nous souhaitons nous mobiliser, nous ressourcer lors du jubilé de nos 10 ans d'existence associative.

Nous comptons sur vous pour que cette manifestation soit digne de notre dynamisme de notre vitalité et montre une fois de plus notre implication pour la profession.

Merci de votre attention, et de votre indéfectible participation à la vie associative professionnelle des TLM... »

2. Rapport du secrétaire Général

- « Réunions régulières du conseil d'administration (CA) et du bureau national exécutif (BNE) avec des séminaires de travail en province ou en région parisienne.
- Pour cette année 2012, les BNE se dérouleront le samedi car un constat général montre les difficultés des réunions en semaine le soir après des journées bien remplies. Se retrouver le samedi est aussi plus accessible pour les provinciaux et le travail est plus productif.
- Travaux sur la réingénierie du diplôme avec nos représentants au Ministère : Céline Champagnat, Michel Vignaud et Philippe Birac.
- UIPARM : en 2011, changement de présidence. Christine Craplet est remplacée par Amélia BONATO représentant l'Association Française du Personnel Paramédical d'Electroradiologie Médicale (AFPPE) et changement également des représentants de l'ANTAB, Christophe Feigueux et Thomas Marson remplacent Pierre Ducellier et Monique Pérennec. En mars 2012 auront lieu les 20 ans de l'UIPARM.
- 8^{ème} Journée Professionnelle en octobre, avec plus de 200 participants. Retour très positif concernant les interventions et l'organisation.
- JIB : stand très bien situé cet année (dès l'entrée du salon), Evelyne Psaltopoulos modérateur pour la journée des techniciens de laboratoire médical.
- EPBS : les représentants ANTAB sont : Christophe Feigueux, Fabien Gault et Thomas Marson

- Newsletter : un grand merci au duo Mickaël et Odile qui nous font un travail de qualité.
- Site internet : en cours de relooking avec une participation active de Mickaël, Tanguy, Fabien et Thomas.
- Techlabo.com qui remplacera le Laboscope, le 1^{er} numéro sera axé sur la formation
- AMTAB, l'ANTAB y était représenté par Evelyne Psaltopoulos
- Les projets se concrétisent en 2012 : plein de news. »

3. Rapport du trésorier

Claire Ferlet nous présente le rapport financier de l'ANTAB dont les données figurent dans le tableau ci-joint.

ANTAB RAPPORT BUDGETAIRE 2010			
CREDIT 2011		DEBIT 2011	
Provisions 2010	40986.17	Frais de gestion BNP	183.50
Journée Professionnelle 2009	4765.00	UIPARM Adhésion	350.00
Clôture ATBR (C. Chéramy)	7348.36	EPBS Adhésion	1083.40
Adhésions 2011	3295.00	WEB Abonnement	69.25
Journée Professionnelle 2011	3295.00	MACSF Assistance Juridique	558.42
		Frais Congrès EPBS, AMTAB, JIB	2886.46
		Frais séminaires	1388.70
		Frais SNCF (Ministère, AG et BNE)	642.35
		Fournitures bureau	2156.76
		ASIEM Salle JP 2012	2542.00
		Frais Journée Professionnelle 2011	11355.37
Total crédit	83874.53	Total débit	23216.21

	Provisions 2012	60 658.32
--	------------------------	------------------

Claire Ferlet nous dresse aussi un bilan du coût de la Journée Professionnelle 2011 dont les résultats figurent ci-dessous.

ANTAB JOURNEE PROFESSIONNELLE 2011			
CREDIT		DEBIT	
Inscriptions payées	26 300,00	Mailing	912,00
Sponsors	1050,00	Programmes	1004,64
		Fiches SNCF	45,00
		Clefs USB	2400,00
		Appariteur	168,00
		Traiteur	4788,00
		Courses Metro	349,01
		Viennoiseries	450,00
		Percolateur	63,90
		Frais divers	790,00
		Frais intervenants	499,50
Total crédit	27 350,00	Total frais	11 470,05
		Bénéfices	15 879,95



✉ c/o Mme PSALTOPOULOS
8 rue du Maréchal JOFFRE
F- 95390 SAINT PRIX

☎ : +33 1 44 49 49 35 📧 : communication@antab.com 🌐 : www.antab.com

Les comptes ont été validés par Catherine Zunz.

L'assemblée présente, valide ce rapport financier.

3. Les projets

- la revue techlabo.com : L'éditeur choisi est de la région de Limoges grâce à Michel Vignaud qui a effectué un benchmarking. Nous avons proposé à cet éditeur une maquette qui lui a permis de nous proposer une exemple. Nous allons nous rapprocher d'Yves Cotteret pour l'informer de cette nouvelle édition. Nous souhaitons publier cette nouvelle revue au rythme de 4 par an. Si nous ne sommes pas capables de tenir le rythme nous nous arrêterons à 2. Pierre Ducellier précise que le 1^{er} numéro paraîtra en mars en autofinancement de l'ANTAB à partir d'un numéro de laboscope jamais sorti dans lequel il y aura une partie important sur la réingénierie des diplômes. Au mois de juin, ce sera sur la qualité avec la participation des sponsors ainsi que des associations partenaires. Il est nécessaire qu'il y ait une bonne représentativité des associations partenaires notamment au niveau du BNE parce qu'il est important de faire remonter les questionnements de chacun.
- JP 2012 : les associations partenaires y seront associées pour qu'elles présentent des sujets en lien avec leur association.
- Collaboration des associations partenaires à l'ANTAB : Une éventuelle cotisation sera certainement demandée à celles-ci mais tout ceci sera contractualisé, cela permettra qu'elles bénéficient notamment de la protection juridique de la MACSF.
- Nouveau site internet

4. Acronyme

Le changement de l'acronyme ANTAB en AFTLM est adopté à l'unanimité.



✉ c/o Mme PSALTOPOULOS
8 rue du Maréchal JOFFRE
F- 95390 SAINT PRIX

☎ : +33 1 44 49 49 35 ✉ : communication@antab.com 🌐 : www.antab.com

5. Prix de l'adhésion

Il reste à 25 euros.

6. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration (CA)

Les membres du CA sortants sont Pierre Ducellier, Myriam Delvigne et Monique Pérennec. Seuls Pierre et Monique se représentent pour l'année 2012 (vote accepté à l'unanimité).

7. Questions diverses

Pas de questions diverses.

Nous clôturons la séance à 19h40.

La présidente de séance,
Claire Ferlet

Le secrétaire de séance,
Thomas Marson